

LES CONSÉQUENCES D'UNE ÉDUCATION TRADITIONNELLE SÉPARÉE EN AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

Nodjitolabaye KOULADOUMADJI

Université de N'Djaména, Tchad

Kouladoumadjiisaac17@gmail.com

Résumé : En Afrique subsaharienne, en effet, pendant longtemps, l'éducation traditionnelle séparée de la fille et du garçon a conduit à reléguer au second plan la femme comme un être fragile et de peu de confiance. L'endurance, la souffrance, la maîtrise de soi, la maîtrise de la parole, le silence face aux événements de la vie courante, la discrétion etc. sont des enseignements pour l'éducation des jeunes garçons issue de l'initiation. Ce qui n'est pas totalement le cas de la jeune fille africaine qui n'aurait pas pu supporter les épreuves de l'initiation des garçons, suite à sa constitution physique et psychologique. Du coup, la fille, la femme est « un sexe faible », en qui il est conseillé, dans des circonstances particulières, de ne pas donner entière confiance, quel que soit le degré de relation que vous avez avec elle. Cette conception est de nos jours largement dépassée. Après les indépendances, les femmes africaines ayant pris conscience de la place dans laquelle les a enfermées la tradition, ont montré leur capacité à s'émanciper de ces entraves, à se gérer et gérer les affaires de l'Etat au même titre, voire même mieux que les hommes. Non seulement le nombre des femmes salariées est très élevé dans l'agriculture, le pourcentage des filles augmente sur les bancs de l'école, mais le nombre des femmes parlementaires et de femmes ministres, des femmes Cheffes de l'Etat et Présidentes des Parlements et autres grandes institutions a également augmenté ¹

. Au point qu'il est maintenant impossible de renverser la tendance. C'est aux femmes africaines de consolider par le travail ces acquis.

Mots-clés : Education, tradition, femme, initiation, clitoridectomie

Abstract : In sub-Saharan Africa, in fact, for a long time, the separated traditional education lead to relegate african woman at the second row as a fragile human being, whom you must not place complete confidence. The endurance, the pain, the self-possession, the silence face to current events of life, the discretion are learnings from boys initiation. African girl cannot support these proofs because of her fragile psychological and physiological constitution. Therefore, the african girl or african women is a "weaker sex" whom it is recommended not to have complete confidence in particular circumstances. Today, this conception is not valid. After african freedom, african women became self-consciencious about tradition and try to emancipate from it by well-managing theme-selves and by well-runing the affairs of the State. The number of the african women in agriculture has increased. The number of african girls at school has increased too. The same thing in politics. The number of african parlementarian women and the women Head of State has increased. This tendency is now irreversible.

Key-world : Education, tradition, woman, initiation, excision

¹ <https://www.un.org/africare/newal/fr/magazine/avril-2019-juillet-2019> du 09/03/21)

Introduction

L'Afrique au Sud du Sahara ne peut se développer en sous-estimant le rôle que peut jouer plus de la moitié de sa population constituée des femmes et des jeunes filles. Pour que la junte féminine africaine soit intégrée dans tous les circuits de développement de l'Afrique et afin d'arrimer définitivement l'Afrique à la mondialisation des échanges, un autre programme de formation-éducation basée sur la maîtrise des nouvelles technologies est nécessaire, en lieu et place de la traditionnelle éducation basée sur l'initiation même si celle-ci continue à jouer son rôle de cohésion sociale en Afrique.

Nous exposons directement dans notre introduction les concepts essentiels d'une éducation séparée des jeunes africains, ayant pour conséquences l'exclusion de la fille des sphères de décisions, même de celles qui la concernent.

1. Education de base

L'éducation de base englobe diverses activités telles les scènes des contes et légendes autour du feu le soir, l'initiation et l'excision qui enseigne à la maîtrise de soi et de la parole etc.

En Afrique Noire en effet, l'éducation des enfants commence autour du feu le soir. Cette scène regroupe tous les membres de la famille, filles et garçons de plus de 7 ans. L'aîné adulte (grand père, oncle paternel, cousin adulte) livre le contenu des récits qui ne sont pas délivrés en vrac, mais sélectionné, conformément à la configuration de l'assistance. Les travaux de P. Erny et de D. Zahan² nous montrent comment, cette éducation traditionnelle se déroule dans nos villages.

1.1. Il y a d'abord les contes et les fables

C'est presque toutes les tribus d'Afrique Noire qui procèdent de la même manière. Les fables, les contes et les légendes mettent en scènes des animaux et

² Lire P. Erny, 1972, L'enfant et son milieu en Afrique Noire, Payot, pp 170-187 ; D. Zahan, 1970, Religion, spiritualité et pensée africaine, Payot, pp87-106 et171-194

même des végétaux et autres objets célestes. Si les contes et les fables et surtout quelques légendes sont contés à tous les enfants, les proverbes et certaines variétés de légendes sont contés aux garçons, parce qu'ils sont constitutifs d'une éducation de garçons uniquement. Les proverbes demandent une certaine mobilité et maturité d'esprit pour déceler le sens profond derrière l'obscur³. Dans certaines tribus d'Afrique, les devinettes sont interdites entre père et fille, entre gendre et beau parents, entre mère et fils (P. Erny, 1972, 177). La devinette, qui est en Afrique le début d'un vrai enseignement est "une sorte de quête pour une réponse à un raisonnement par analogie. Tout raisonnement concluant en vertu d'une ressemblance, même lointaine entre les objets est un raisonnement par analogie" (K Nodjitolabaye, 12, 2020,170-171). Mais déjà à ce stade, qui englobe l'enfance et l'adolescence (entre 7 à 14 ans), ces récits, et les conclusions auxquelles le locuteur lui-même peut parvenir, forment aux valeurs morales et sociales, telles que le courage, la sociabilité, l'entraide, la communicabilité. Cette éducation de base va accoutumer l'esprit du jeune africain à dissimuler sa pensée et à dire parfois des choses sérieuses dans un langage anodin (Nodjitolabaye K, Mars 2020, 558).

1.2. L'initiation

C'est l'initiation qui vient séparer les deux sexes. Il y a une initiation pour les filles et une initiation pour les garçons. Les deux types d'initiation sont différents par le type d'enseignement qu'on y dispense, même s'il y a quelques dénominateurs communs développés par les deux auteurs ci-dessus cités. Les traits communs de ces initiations sont les exigences adressées aux néophytes (fille comme garçon) à travers les enseignements : à savoir la maîtrise de soi et la maîtrise de la parole (le silence).

³ P. Erny opcit, p 176 ; A. Kagamé, 1976, La philosophie bantoue comparée, présence africaine, pp296-297. Kagamé pense dans ce texte que les proverbes sont des pensées profondes appliquées à des cas particuliers de la vie.

1.2.1. La maîtrise de soi

Les sujets soumis aux deux types d'initiation sont invités à valoriser la domination sur soi : la maîtrise de la peur, et d'autres passions et émotions. Le support stoïque de la douleur, aussi bien tout le long des épreuves de l'initiation que dans la vie de tous les jours (brimades physiques chez les garçons, percée des oreilles et limage des dents et douleurs d'enfantement chez les filles).

“Les africains méprisent profondément la douleur. Ils mettent de l'orgueil à affecter de l'indifférence lorsqu'ils reçoivent des graves blessures ou qu'ils sont affligés de maladies douloureuses : pousser un seul cri serait un déshonneur. Les femmes pratiquent également avec succès le stoïcisme de leurs maris : dans les accouchements, elles ne doivent pas paraître ressentir le moindre malaise. Aussitôt leur délivrance, elles nettoient et arrangent elles-mêmes leurs enfants ; le jour ou le lendemain, elles vaquent aux soins ordinaires du ménage (D. Zahan, 1970, 173)”.

1.2.2. La maîtrise de la parole ou le silence

Les deux auteurs ci-dessus ont longuement traité du rôle du silence dans les sociétés africaines. Certes Erny s'est inspiré de Zahan, mais pour les deux auteurs, savoir contrôler et dominer sa langue ou savoir garder son secret et le secret des autres est un atout pour tout membre de la société africaine. La parole n'a de valeur que si elle est enveloppée du silence. Le silence est source de toutes les valeurs et de la confiance, du courage, de l'intégrité, de la force de l'âme, de la prudence, de la modestie et de la tempérance ; Le silence est sagesse, source de bonheur, de paix intérieure. Les deux auteurs constatent cependant que cette dernière vertu, pourtant cardinale, n'est pas partagée avec les femmes. Plusieurs contes, proverbes et légendes sont contés aux garçons pour attester cette situation.

“Le bavardage est un défaut qui est attribué aux femmes de droit ; ce qui fait d'elles des êtres en rapport immédiats avec les maladies et les décès. L'imposition des anneaux d'oreille, de l'anneau de lèvre et de nez, le limage des incisives sont autant d'épreuves destinées à aider la femme à se rendre maître de sa parole” (D ; Zahan, 1970, 176 ; P. Erny, 1972,25-216).

C'est l'initiation qui, avec son programme de formation-éducation selon le genre, introduit une séparation entre la fille et le garçon et condamne définitivement la

femme africaine, compte tenu de sa physiologie et de sa psychologie particulière, à ne s'occuper que de certaines catégories d'activités.

La problématique d'une telle étude consiste en ceci : Le parcours de vie de la femme africaine n'est pas similaire à sa collègue des autres contrées du monde. Ici, l'éducation de la fille ne suit pas le même chemin que celle d'une européenne ou d'une asiatique. Juste après l'adolescence, la fille africaine doit emprunter une autre route que celle empruntée par le garçon. Et n'eût été "l'école des blancs", leurs chemins n'allaient jamais se croiser ; car l'initiation va les séparer. Pourquoi l'éducation traditionnelle séparée est un facteur de sous -développement pour l'Afrique ? Pourquoi et comment les hommes ont-ils réussi à imposer une autre forme d'initiation aux femmes ? Comment les hommes ont-ils réussi à imposer et maintenir aussi longtemps que possible leur domination sur les femmes ? Comment les hommes ont-ils réussi à faire porter la responsabilité des dégâts de la clitoridectomie (une arme pourtant néfaste sur le plan sanitaire, inventée au départ par les hommes, pour dominer les femmes) par les femmes ?

Les objectifs de cette étude mettent l'accent sur les causes de l'exclusion de la femme des sphères des décisions comme facteur du retard de celle-ci dans le circuit de développement, avant de traiter de la représentativité de la femme dans la politique, l'éducation moderne et l'agriculture , trois domaines essentiels d'activités en Afrique. Pour cadrer cet objectif général, **le plan** consiste à examiner :- les bases d'une éducation traditionnelle orientées vers l'exclusion de la femme des cercles de décisions et des secteurs clés dans les communautés africaines ;-L'Evolution des conditions féminines après les indépendances ;-Les rencontres Internationales sur les conditions féminines ; -La représentativité politique, économique (entreprises) et social.

La méthodologie d'une telle étude consiste à mener une étude analytique et comparative des textes consacrés à ce sujet, en occurrence ceux de L. V. Thomas, de D. Zahan, de P. Erny, afin de mieux cerner la problématique. Pour la partie pratique, l'examen des résolutions et des recommandations des Conférences

internationales sur les femmes, suivie de l'analyse des données statistiques sur l'éducation des filles, sur la participation des femmes dans l'agriculture, et dans la vie politique permettent de saisir le lien entre les principes énoncés dans les programmes des Etats et dans les grandes Rencontres internationales sur les femmes et leur application sur le terrain.

2. Les programmes de formation-éducation séparés et ses conséquences

L'éducation traditionnelle africaine contient des germes qui, posées les unes sur les autres, constituent des outils efficaces d'exclusion de la femme africaine du circuit de développement. L'éducation de l'enfant africain commence très tôt au sein de la famille. Mais, en Afrique, tous les membres adultes de la communauté participent à l'éducation des vagues successives d'enfants nés dans les villages. Et puis que plus de 60% d'Africains vivent encore en campagne, il est nécessaire qu'une telle étude se concentre sur le monde rural, la femme du monde rural. Le conte africain, conté dans un coin du feu le soir est un récit dans lequel on fait parler les oiseaux, les arbres les animaux et des choses et qui finit toujours par une leçon morale (L.S Senghor et Co, 1953). Le conte fait partie des éléments constitutifs de l'éducation familiale en Afrique, axée sur l'apprentissage des valeurs, telles que le courage, l'humilité, l'astuce, l'intelligence, la responsabilité, la modestie, l'endurance, la paix, la vie en communauté. C'est pourquoi, ce n'est pas n'importe qui, qui est appelé le soir autour du feu, pour réciter le conte aux enfants ; généralement, c'est le grand père, le père ou l'oncle paternel, ou le grand frère adulte, déjà initié. C'est l'initiation qui opérera la séparation entre les filles et les garçons.

2.1. Programme de formation-éducation des initiés

Le programme de formation- éducation des jeunes filles et garçons sont conçus et libellés par les anciens du village (garçons) et les femmes âgées (filles) qui en déterminent les contenus selon les types d'initiation en vigueur dans la tribu.

2.2. L'initiation masculine et son programme

L'initiation n'est pas de la barbarie. Si c'était de la barbarie, les tribus d'Afrique, depuis le Sénégal jusqu'en Afrique du Sud allaient se lever, comme un seul homme, pour l'abattre. L'initiation est une Ecole. Une Ecole de type ésotérique du genre de celles qui existaient au temps de Pythagore. Et comme toute Ecole, elle peut être modernisée dans ses grandes lignes et ses variétés, tout en préservant les détails qui font sa force. D'ailleurs, il est impossible-sauf aux chefs d'initiation- de fournir tous les détails du déroulé de l'initiation masculine. Ni les néophytes qui subissent l'exercice, ni les étrangers qui reçoivent les informations de seconde main du dehors des bosquets sacrés- ne sont à mesure de fournir des détails sur le déroulé de l'initiation masculine⁴. Ici, nous n'exposons que ce qui a été rendu public dans les textes cités ci-dessous⁵. Il y a des initiations sans mutilations sexuelles comme il y a des initiations avec mutilations sexuelles masculines et féminines. A part les deux extrêmes, il y a des points communs dans les programmes de formation-éducation du garçon africain qui part à l'initiation.

2.2.1. Les instances de l'exécution du programme de l'initiation masculine

Placé sous l'autorité des anciens, le programme conçu par ceux-ci et exécuté par les chefs d'initiations et les chefs de villages se déroule hors de la portée des femmes pour ce qui concerne l'initiation des garçons. La réclusion requise pour exécuter ce programme, dont les éléments seront exposés plus bas, peut durer 1 à 3 mois, voire même plus.

⁴ Notons qu'un ressortissant français, du nom de Robert Jaulin, a pu s'initier chez les Sara du Tchad dans les années 50, mais les informations qu'il a fournies sur l'initiation des Sar dans son livre intitulé "La mort sara", (Paris Plon, 1967), sont fortement contestées, (cf Baniara Yoyana, 2013, "Droit coutumier du Tchad, Editions Afredit, 362, pp 198-199)

⁵ Joseph Fortier : 1982 : Le couteau de jet sacré : histoire des sar et leurs Rois au Sud du Tchad, l'Harmattan, Ch IX ; D. Zahan, 1970 : Religion, spiritualité et pensée africaine, Payot, pp 171-93, idem 1969 : la viande et la graine, Présence africaine, Ch. IV ; L. V. Thomas et CO, 1975, La terre africaine et ses religions, Larousse université, pp214-238 ; P. Erny, 1972, L'enfant et son milieu en Afrique, Payot, pp 180-187, 219-253 ; Amadou Hampâté Ba : Sur les religions traditionnelles africaines comme source des valeurs de civilisation, Présence africaine, 1972, pp 65-86

2.2.2. Tentatives de définition de l'initiation

Selon Philippe Laburthe-T et Co, "l'initiation est un ensemble de rites qui marquent dans de nombreux groupes l'accès de l'enfant à l'identité sociale d'adulte". Or la stature d'adulte est sensée ne s'accomplir pleinement que dans le sexe masculin, c'est pourquoi, l'initiation masculine est la plus importante (P. Laburthe-T et Co, 1993, 179). Etant donné que cet exercice s'accompagne des "brimades physiques et des mutilations sexuelles dans des conditions tenues secrètes, les plus faibles peuvent perdre leur vie, perte tenue secrète jusqu'à la sortie des initiés. " L'initiation est un moyen de sélection des plus aptes, les inaptes y laissent leur peau" (P. Laburthe-T. et Co, 179). C'est L. V. Thomas et Co qui ont donné une définition et des caractéristiques appropriées de l'initiation comme rites de passage : "l'initiation est un ensemble de rituels qui effectuent la transition de l'enfance ou de l'adolescence à l'état adulte" (L. V. Thomas et Co, 1975, 217). L'initiation, surtout masculine a plusieurs caractéristiques dont les plus importantes sont : 1-L'initiation est un arrachement à un passé révolu et l'entrée dans une catégorie nouvelle d'êtres ; 2-Cet arrachement s'accompagne d'un abandon de la vie infantile et d'un rappel par des enseignements des valeurs fondamentales des villages : courage, discrétion, respect des aînés, travail, famille, procréation, entraide et protection du groupe. En un mot l'enseignement initiatique porte sur : 1) le corps de l'homme ou de la femme ; 2) la structure du monde ; 3) l'organisation du groupe, ses mythes et ses lois ; 4) Toutes sortes de recettes pour la vie (L. V. Thomas et Co, 1975, 217).

2.2.3. Les éléments du programme introduisant une éducation séparée.

En récapitulant les programmes proposés par les auteurs ci-dessus, on peut présenter les éléments essentiels de la formation-éducation introduisant une éducation séparée de la manière suivante : -la circoncision ou l'excision ; - l'apprentissage de la langue secrète dans laquelle se déroulent tous les enseignements, chez les garçons uniquement. - Les contenus des apprentissages :-Les lois du corps ;-Le respect des anciens, des chefs et des biens

d'autrui ; -Garder ses secrets et les secrets des autres ;-Nécessiter de fonder un foyer ;-Nécessité d'une vie en commun ; Apprentissage des techniques :-pour l'agriculture ;-Pour la chasse ;-Pour la pêche ;-Pour le tissage ;-Pour la construction des maisons ;-Pour la guerre et l'autodéfense ; L'apprentissage de l'art :-danse ;-chanson ; L'apprentissage de la médecine (D. Zahan, 1970, 172-193 ; P. Erny, 1972,248-249 ; L. V. Thomas, 1975, 224-232).

2.2.4. Examen des éléments du programme

Considérons quelques éléments essentiels de la synthèse des programmes.

2.2.4.1. La loi du Corps

La loi du corps suppose qu'aussi bien chez l'homme que chez la femme, il faut beaucoup de force et de courage pour supporter les brimades physiques et les mutilations sexuelles qui émaillent ce processus. Ici l'instructeur exclut la femme du processus. C'est le corps de l'homme qui est susceptible d'encaisser stoïquement plus de souffrances que celui de la femme. Comme le reporte L. V. Thomas, sur l'homme pèse "une longue réclusion, des flagellations, des étouffements, des brûlures, des piqûres, des exercices physiques pénibles, l'absence de sommeil, le froid, les vexations multiples doivent être subies" (L. V. Thomas, 1975, 224-228) avec résilience et joie. Ce que le corps de la femme ne peut supporter. A cette phase d'épreuves physiques, il faut ajouter la manipulation artistique du corps de l'homme par la danse. Senghor supposait que par la danse, l'Africain danse l'autre et exprime en même temps sa joie par des rythmes (L. S. Senghor, 1977, No 08/10, 51-65). Dans l'initiation, on danse d'abord pour assurer la maîtrise du corps, c'est-à-dire discipliner le corps et "réaliser l'expression collective du consensus social avec le sentiment de dépossession de soi. La danse fait participer à la création cosmique (L. V. Thomas et Co, 1975, 229).

2.2.4.2. *Le respect des aînés*

C'est dans la définition de l'initiation même que réside la clé de son objectif. Imaginée par les plus âgés pour la sauvegarde du groupe par "l'ordonnement des générations, les adolescents deviennent des adultes, donc des hommes ou des femmes socialement utiles" (L. V. Thomas et Co, 1975, 229). L'enfant africain doit sa sécurité et sa survie à ce mécanisme, par conséquent, le respect aux anciens est une obligation, un devoir.

2.2.4.3. *Garder le secret*

La maîtrise de soi et la maîtrise de sa langue sont deux aspects de la vie sociale, dans laquelle l'homme est différent de la femme. La femme bavarde et livre facilement ses secrets et les secrets des autres. Un dicton dit que "quand la femme se fâche, tout le secret est dehors". Aussi, les sociétés africaines prennent-elles leurs dispositions pour que l'éducation de ces deux types d'être humain se déroule séparément. P. Erny, dans la description du programme de l'initiation des Ngbaka de la Centrafrique, nous révèle ce qui est commun à toutes les initiations masculines africaines. La méfiance totale à l'égard de la femme en tant qu'être faible. L'instructeur ngbaka s'adresse à son filleul en ces termes :

"Jeune homme, ne mets pas trop de confiance en ta femme. Si tu donnes un morceau de viande à une femme, manges-en d'abord, car, même si tu la traites bien, elle te trahira un jour." "Dans le choix de ton épouse, ne regarde pas la beauté, mais la bonté. La beauté, ce n'est pas le cœur". " Ne te fies surtout pas à toutes les balivernes que ta femme te raconte, surtout quand elle se prévaut de quelques qualités'. 'La fille à la langue pendue, qui se vante de tout, ne sait pas qu'un jour, on pourra arriver à découvrir la vérité nue. Voilà comment tu dois traiter ta femme. Elle est inférieure à toi, et ton devoir est de la maintenir dans cette état" (P. Erny, 1972, 249-250).

Cette longue suite de citation illustre à suffisance le manque total de confiance de la société africaine à l'égard des femmes. Un peu plus au Nord de la Centrafrique, dans le bec de canard du Tchad, une légende Moundang (éthnie)

vient renforcer cette tendance à la méfiance à l'égard des femmes. Le titre du récit est « Les confidences d'un homme à sa femme » (Houlterbé G A, 2005, 51-53).

« Il y avait jadis un chasseur très adroit qui partait souvent à la chasse et rapportait toujours à la maison de nombreux gibiers. Les animaux voient en lui un ennemi juré à abattre. Un jour, un animal se métamorphosa en une femme venue au village pour connaître les pouvoirs magiques et spirituels du chasseur et le tuer par la suite. Cette femme vint s'installer d'abord dans un village voisin. Elle était d'une beauté exceptionnelle. Le jeune chasseur, déjà en âge de se marier, vint demander la main de la jeune fille, qui accepta le mariage sans hésitation. La petite famille s'installa dans le village du mari. Au cours d'une de leurs conversations intimes, la jeune femme posa des questions à son mari, très souriante, comme Délila faisait à son mari Samson (Juges 16 : 13-21) : Comment fais-tu pour chasser tout le temps avec beaucoup de succès ? Très amoureux de sa femme, le chasseur oubliant les leçons de l'initiation, commence à raconter à sa femme tous les secrets de la chasse. Une seconde question : "Quand tu es surpris par un animal féroce, comment fais-tu pour te sauver ? Le chasseur répondit « Oh chérie, c'est simple ça! Il suffit de se métamorphoser ». « Se métamorphoser en quoi ? » demanda la femme, en caressant le corps du chasseur avec sa douce main. Le chasseur commença comme dans une folie de joie à énumérer ses stratégies de chasse. Son père assis à côté et suivant la conversation a décidé d'intervenir, quand son fils allait prononcer le mot « te-beu soulli », qui signifie « termitière ». Son fils a juste prononcé l'article »te-beu », lorsque son père lui dit : « il n'y a pas deux jours que tu t'es marié et voilà que tu dis tous tes secrets à ta femme ! Tu es quel genre d'homme mon dieu ? » Le chasseur se rappela de son éducation initiatique et arrêta la liste de ses métamorphoses sur le mot « termitière ». Un jour, tôt le matin, la jeune femme demanda à son mari de l'accompagner en brousse chercher des fagots. Ils partirent très loin. Quand la femme reconnut l'endroit où elle a l'habitude de brouter les herbes, elle dit à son mari de s'arrêter et de l'attendre. Elle disparut dans les herbes et revint

métamorphosée en antilope- cheval. L'homme chercha à se sauver. Il se métamorphosa en souche de tronc d'arbre, mais l'antilope-cheval le dessoucha avec ses cornes. Le chasseur redevint homme et continua sa course. Il se transforma en herbe, l'animal le reconnu et elle voulut le tuer absolument. L'homme reprit sa forme et allait ainsi finir sa liste de métamorphoses, qu'enfin, il se transforma en « te beu soulli » (termitière). L'antilope cheval n'ayant pas eu connaissance du dernier nom, courut plusieurs fois vers et autour de la termitière, toute essoufflée, dans un nuage de poussière. Elle repassa en revue toute les listes des métamorphoses que lui avait confiées le chasseur, mais arrivée au dernier mot, elle ne retrouvait pas ce qu'était une termitière, puisque l'homme dans sa conversation, allait prononcer le mot, quand son père le rappela à l'ordre. Quand l'animal s'éloigna, c'est pour revenir sur ses pas et dire : « tu as la chance ! ». Puis il disparut. Le chasseur redevint homme et rentra chez lui. Il remercia son père pour sa sagesse et jura de ne plus commettre de telle faute dans l'avenir, tout en retenant qu'une femme est un être en qui il ne faut pas donner entière confiance, quel que soit le degré d'amour qui existe entre vous (Houlterbé, 2005, 53) (K. Nodjitolabaye, Mars 2020, pp 552-554).

Mais si le devoir de l'homme est de maintenir son alter égo dans l'ignorance et la misère, il fallait à l'homme disposer des moyens de le faire de manière permanente. Ce sont les mythes et les récits africains qui ont raconté comment les hommes se sont emparés des instruments de domination, qui étaient auparavant à la disposition de la femme. D. Zahan a rapporté un mythe Dogon (D. Zahan, 1969, 42-43) qui explique l'origine des instruments de domination de l'homme sur la femme, instruments par lesquels les femmes dominaient auparavant sur les hommes. Dans ce mythe, les instruments de culte aux ancêtres sont les jupes en fibres, les cagoules, les bracelets, les chevillières, les rhombes en fer, les masques de bois. Ces instruments étaient aux mains des hommes pour exécuter les cultes aux ancêtres en présence d'un vieillard assis, tenant en mai un bâton de marche. Par des subterfuges, une femme a réussi à faire fuir l'assistance et à s'emparer de ces instruments. Mais, elle n'a pas su bien les cacher et sa

domination sur l'homme n'a pas duré. Par d'autres astuces mêlées à la violence envers la femme, l'homme s'est à nouveau emparé de ces instruments de domination qui sont maintenant : le rhombe en fer, le masque, le bâton de marche du vieillard, la chevillière, la jupe en fibres, les bracelets, les pierres qui, lancées, ont fait fuir l'assistance. Ces objets seront cachés par l'homme en brousse, loin de la vue de la femme. Désormais, les hommes se retirent périodiquement auprès de ces objets devenus sacrés dans les bosquets sacrés, hors de la vue des femmes, pour s'instruire sur les choses de la vie (D. Zahan, 1969, 43). Ainsi, dans tout le sous-continent africain, ces objets sont des objets sacrés, et seul un personnel également sacré, est autorisé à les manipuler. En pays Sara du Tchad par exemple, à ces instruments de domination, fabriqués de mains d'homme, il faut ajouter ceux, d'origine divine et céleste, tels que le Couteau de jet sacré, le Tambour sacré et le Balafon sacré, tous trois envoyés par le dieu Suprême Nuba, par l'intermédiaire du Démon Sou au Roi Daye. Seul, celui-ci est sensé autoriser la sortie annuelle de ces reliques sacrées (J. Fortier, 1982, 153-165). Fortier, qui a décrit en détail le fonctionnement de la société sar du Tchad, affirme qu'à l'écoute du son du rhombe, femmes et non-initiés, ou se couvrent la tête, ou se cachent, car le rhombe imite la voix des ancêtres (J. Fortier, 1982, 223). On peut aussi évoquer le tabouret céleste doré des ashanti du Ghana, dont seul le Roi peut autoriser sa sortie⁶

2.2.4.4. *L'obligation pour un initié de fonder un foyer*

La nécessité de fonder un foyer et de procréer, est l'un des objectifs fondamentaux de l'initiation féminine et masculine. L'initiation a pour but principal de supprimer, par l'intermédiaire de la circoncision et de l'excision, l'androgynie première de l'être humain. Le prépuce symbolise la féminité et représente le sexe féminin chez l'homme, d'où la circoncision. Et le clitoris

⁶ Le tabouret doré ashanti : <https://cronocaron.com/fr/travel-and-history-/5011-ashanti-tribe-history-slavery-food-langage—culture-facts.html>

symbolise la masculinité de la femme, c'est-à-dire représente le pénis de l'homme chez la femme, d'où la clitoridectomie. Chez les Dogon, une fois la circoncision et l'excision effectuées, filles et garçons sont autorisés à porter les cache-sexe et à cesser de s'amuser avec leur sexe (L. V. Thomas, 1975, 223). La nécessité de fonder un foyer (même avec un être inégal en droit avec soi) et procréer fait partie de l'application des mythes. Etant donné que les sociétés africaines ont deux types d'immortalité,

'' Ce qui leur permet de réduire considérablement le choc causé par la mort physique des individus :1) Il y a d'abord l'immortalité de l'homme par la descendance ; 2) Et l'immortalité de l'âme, principe vital ou spirituel. Le premier type d'immortalité a plus d'importance que le second, parce qu'il englobe l'ensemble des variétés d'immortalité. Car la satisfaction que procure l'idée d'une pérennité physique à travers le temps est supérieure à l'idée que l'âme puisse survivre en tant que mort-vivant après la mort physique en gardant le statut ontologique de membre d'une famille des vivants. Le slogan courant en Afrique est : ''Je meurs, mais je survivrais dans ma descendance ; car du fait que mes enfants prolongent mon existence sur le plan physique, comme le feront après eux ceux qu'ils engendreront, j'ai supprimé la mort''. Du coup, donner la vie pour un africain, c'est se reconnaître mortel, mais en même temps, c'est s'immortaliser. 2) Le second type d'immortalité, plus classique, est l'immortalité de l'âme connue depuis la période des pharaons'' (Nodjitlabaye K. 3, Dec. 2019, 470-471)

C'est dans cet esprit que le célibat et la stérilité volontaires sont prohibés dans la société africaine. L'initiation est un instrument de rapprochement des deux sexes.

2.2.4.5. *Vie en Commun*

Dans l'initiation sont enseignés les principes d'une vie en commun et l'esprit de fraternité dans lequel se tissent même des alliances par le sang entre néophytes, dans lequel se prennent des engagements fermes de tout se partager(sauf les femmes) et de mener une vie en communauté, car la vie de l'individu

n'est rien, c'est celle de la communauté qui est tout. Pour y parvenir, l'enfant doit se départir de sa vie antérieure infantile et l'égoïsme qui en découle.

2.3. *La clitoridectomie :*

La clitoridectomie dont l'origine remonte aux pharaons est, comme l'initiation de garçons, une application des mythes : mythe de différenciation des rôles des acteurs primitifs des sociétés africaines. C'est le mythe qui pérennise les pratiques telles que les circoncisions, les excisions, les tatouages, le massage des nouveau-nés, les sacrifices (M. H. Ndiaye, Dec. 2019, 69). Le rôle de la circoncision et de la clitoridectomie est la suppression de l'androgynie primaire, c'est-à-dire l'ablation de l'élément féminin des organes génitaux de l'homme et l'extraction des éléments masculins des organes génitaux féminins, puis, le renvoi de ceux-ci à l'exercice de leur fonction naturelle qui est la procréation. Or l'anthropologie et la médecine modernes ont établi le caractère nocif de la clitoridectomie. La clitoridectomie est une arme de domination de l'homme sur la femme ; Afin de maîtriser la sexualité de sa femme et d'assurer la stabilité de son foyer, l'homme a imposé à la femme la clitoridectomie. Mais, c'était sans compter avec les conséquences ravageuses de la clitoridectomie sur la santé de la femme. Les thèmes de formation des filles se résument aux points suivants :1) Comment entretenir un foyer ; 2) Comment entretenir un mari ; 3) Comment entretenir les enfants ; 4) Comment accueillir les beaux-parents ; 5) L'art culinaire ; 6) Comment accueillir les étrangers. L'initiation des filles et celle des garçons n'ont pas la même rigueur, du fait de la faiblesse psychologique et physiologique de la femme, de l'incapacité de celle-ci à se départir des charges émotionnelles. De là, découlent deux types d'éducation- formation parallèles avec des conséquences sociales immédiates : l'exclusion de la femme de la sphère des décisions essentielles, même de celles qui la concernent⁷. La suppression de

⁷ La réponse à la question de savoir pourquoi parmi les milliers des migrants africains qui échouent dans la Méditerranée et sur les Iles Canari, il y a un nombre de plus en plus croissant de filles-mères, de filles en grossesse, des filles célibataires, des fillettes esseulées, (chose qui était inimaginable en Afrique, il n

la clitoridectomie, c'est le retour de la femme à l'humanité. Ce processus peut durer plusieurs siècles. Mais plusieurs questions se posent : par quel détour, l'homme a-t-il pu aujourd'hui glisser la responsabilité de ce désastre qu'est la clitoridectomie sur la femme, considérée comme cause du maintien de la clitoridectomie en Afrique ? Par quel tour de passe-, l'homme a-t-il pu convaincre la femme de s'auto-flageller avec un instrument nocif, qu'il a inventé contre elle ? Alors que l'initiation masculine peut se dérouler sans mutilation sexuelle (P. Erny, 1972, 221-222), comment l'homme a-t-il pu convaincre la femme d'aligner excision et initiation chez la femme ? On constate en effet, qu'à travers le continent, chaque année, ce sont des milliers de femmes africaines exciseuses qui déferlent, bravant les lois des Etats interdisant l'excision, et qui pratiquent la clitoridectomie clandestine, même dans les grandes métropoles occidentales. La femme du sous- continent africain, du fait de son implication personnelle dans ce secteur de la négativité ne saura jamais la totalité des conditions, ayant conduit à son exclusion des sphères de décisions, mêmes celles la concernant, tant les instruments de domination ayant passé du statut d'objets profanes au statut d'objets sacrés, ont entretemps augmenté en nombre et deviennent de plus en plus sophistiqués et inaccessibles à la femme. La décadence de l'autorité de la femme amorcée par la sentence "Je fais ma soumission" (D. Zahan, 1969, 43), sentence adressée dans le mythe ci-dessus au vieillard, chez qui la femme alla se cacher- va se prolonger. Les hommes ont maintenant tous les instruments de faire perdurer cette décadence. C'est à l'humanité toute entière de décider si cette "soumission" doit perdurer ou non.

3. L'évolution des femmes après les indépendances africaines

Avant la Conférence de Beijing de 1995, c'est la situation décrite plus haut qui prédominait en Afrique. La femme s'occupait des activités domestiques et de l'éducation des plus petits, en un mot, elle est chargée de la reproduction et du

y a pas longtemps)- dans l'appauvrissement, l'infantilisation et l'exclusion permanente des femmes des circuits de décision, même de ceux qui les concernent.

ménage. Ce rôle se renforce avec les crises économiques successives. Mais vers la fin des années 70 du XXe Siècle, la femme africaine sera considérée comme un agent économique. Plusieurs études⁸ vont montrer qu'à part les activités domestiques, la femme africaine est fortement impliquée dans le commerce informel, dans la production des denrées de première nécessité, dans l'épargne (système des tontines), dans la prise en charge des frais de scolarité des enfants. Autour de la femme africaine gravitaient deux idées contradictoires : 1-L'une, la plus répandue et la plus négative consiste à dire que, vue de dos ou de profil, la femme n'est plus semblable à un être humain, mais que c'est un mauvais mélange, un modelage raté, opéré par les dieux à partir d'un segment (côte) du corps de l'homme, une diablette en sorte, cause que, c'est par elle que le péché et la mort entrent dans le monde ; 2e) L'autre, positive, qui atteste que le corps de la femme est la plus belle créature que la nature ait pu parfaire. Et malgré les excroissances à la surface de ce corps, excroissances qui retiennent la femme parmi les mammifères allaitants, le visage de la femme est plus beau que celui de l'homme. La silhouette, même furtive de la femme, est plus esthète, que celle de l'homme. L'homme, par la rudesse des défis et des adversités auxquels son corps est destiné, ne peut avoir un corps harmonieux. Par sa constitution biologique et sa fonction, la femme est mère, femme et fille. En tant que mère, et en opposition à certains vertébrés qui se reproduisent par les œufs, le corps de la femme abrite les cavités internes nécessaires à la reproduction de l'espèce humaine. Dans chacun de des trois rôles ci-dessus, le visage de la femme est à la fois la synthèse des deux autres et leur point de départ. Pour ceux qui doutent encore, la femme

⁸ Guingnido G. K. 1987, Croissance urbaine et population au Bénin ; Keita M. L. 1987 : L'influence des villes sur les courants migratoires vers la capitale : le cas de Kamsar ; Iyofe I. K, 1987 : L'apport de la femme dans l'Economie urbaine du Zaïre. Lumuba N.T.A.1987 : Les migrations inter-rurales liées à l'économie ; de plantation et leur impact sur la scolarisation primaire en Côte d'Ivoire ; Madzouka J. 1987 : La femme congolaise et le contrôle des naissances ; Diop Nafissatou J. 1992, La fécondité des adolescentes en Afrique de l'Ouest et ses conséquences sur la santé de la mère et de l'enfant ; Agueh Sourou Bokossa , 1993 ; femmes et accès à l'emploi informel à Cotonou/Rep. Du Bénin ; Ngakoutou Ningam, 1993 : Population de Ndjamena, évolution, caractéristiques, perspectives ; Tchoungang Charles, 1998 : Les déperditions scolaires féminines en milieu musulman : le cas du quartier briqueterie à Yaoudé ; Zonon Abdoulaye, 1998 : Impact de l'éducation sur l'efficacité des producteurs agricoles : cas de quatre zones du Burkina Faso etc.

est bien un être humain, mais de sexe opposé à celui de l'homme. La nature a réalisé cette prouesse pour permettre la procréation et la perpétuation de l'espèce. Derrière le corps de la femme, derrière son dos, il n'y a ni "la chose-en-soi" de Kant, ni "le concept" de Hegel, ni "l'idée-archétype" de Platon, d'où l'on peut déduire l'existence de ce genre de corps. Ce corps vivant est un produit de la nature. Par conséquent, Platon a très tôt fait de déclarer que "les femmes, ce sont les hommes lâches et malfaisants que les dieux ont changés en femmes en leur deuxième incarnation. Ce fut alors que les dieux suscitérent le désir sexuel entre l'homme et la femme" (Timé, 8, 1.01,32-33). La femme africaine est à la fois source et victime de la coutume et de la tradition. Dans un système exogamique, où il faut aller chercher son épouse en dehors du clan, la figure de la femme africaine occupe une position ambivalente, et contradictoire : 1) Productrice et reproductrice des membres du clan et des relations inter-claniques, la femme crée en effet, par sa présence, des relations inattendues entre les clans, qui ne se connaissaient pas auparavant. L'échange des femmes était à l'origine de la réconciliation inattendue entre les clans rivaux. 2) Mais, la femme est, dans le même rapport, exclue du clan, parce que toujours considérée comme étrangère au clan d'adoption. La femme constitue le carrefour où se donnent rendez-vous l'avenir et le passé. En mettant au monde des enfants, elle assure la liaison entre les générations successives, entre ascendants et descendants, entre le passé et l'avenir (D. Zahan, 1970, 76). Victime de la tradition, elle demeure toujours étrangère au clan qui l'a accueillie comme épouse. Décédée, son corps doit être restitué à ses parents, c'est-à-dire à son clan d'origine pour y être inhumée. Sur le plan biologique :

" La biologie moléculaire soutient que, par filiation matrilineaire, tous les hommes d'aujourd'hui descendent d'une femme unique qui a vécu il y a 200 000 ans en Afrique. Les gènes ont des ancêtres, alors que les fossiles sont des individus qui ont pu disparaître sans laisser des descendances (Allan W. et Co, 1992, 176, 40). Les auteurs de cette importante étude postulent que, c'est par" l'étude mitochondriale de tous les êtres humains qui vivent aujourd'hui qu'on

peut découvrir qu'ils dérivent d'une seule femme, "l'Eve africaine qui a vécu il y a 200 000 ans (Allan W. et Co, 1992, 176, 40). On appelle mitochondrie" les organites destinés à produire de l'énergie pour les cellules des mères et qui contiennent des gènes propres disposés sur leurs ADN". Quand les cellules mâles et femelles fusionnent, elles contribuent à part égale à l'ADN nucléaire de la cellule fécondée. " Par contre toutes les mitochondries et l'ADN qu'elles contiennent proviennent de l'ovule' (Allan W. et Co, 1992, 176, 34)'. Puis, lorsque les cellules se divisent, les mitochondries des cellules des mères sont réparties entre les filles. Lors de la reproduction, l'ADN des mitochondries se dupliquent, sans se recombiner" (Allan W. et Co, 1992, 176, 34)'. L'étude de l'ADN mitochondrial permet de remonter de proche en proche vers l'ancêtre commun à toute l'humanité."(Allan W. et Co, 1992, 176)'(Nodjitolabaye K. 2020, 5-6).

3.1. La situation de la femme africaine avant la Conférence de Beijing

La majorité des femmes africaines vit en campagne et pratique l'agriculture, l'élevage, la pêche, et la cueillette. L'égalité des deux sexes est garantie par les constitutions de la majorité des Etats africains indépendants ; mais dans la réalité, ce sont les femmes urbaines qui ne représentent qu'une faible portion des femmes africaines, qui profitent de cette égalité. Le Code de la Famille⁹ n'étant pas adopté dans certains pays africains, la majeure partie des femmes sahéliennes par exemple est régie, soit par la loi coranique, soit par les règles traditionnelles. Ainsi la fille n'hérite que de la moitié de ce qu'hérite un garçon, et nos traditions animistes enlevaient à la femme le droit de choisir son

⁹ La bande sahélienne est le point de jonction des trois civilisations sur le continent : la civilisation négro-africaine, la civilisation arabo-islamique et la civilisation judéo-chrétienne. A l'époque, Kwamé Nkruma avait proposé l'élaboration d'un corps de doctrine qui intègre les éléments de ces trois civilisations. En cas d'échec, c'est la schizophrénie (folie) qui va s'installer. L'actualité lui donne raison 60 ans après. Mais, pour ce qui concerne l'adoption d'un Code de la Personne ou Code de la famille dans cette zone, des consultations préalables sur la proposition d'un texte (article par article) sont nécessaires entre tous les courants politiques, religieux et sociaux. Ici, la précipitation est certes contre-productive. Mais des consultations sur un texte qui traînent en longueur feront de nous une génération qui relègue à plutard ce qu'elle aurait dû faire aujourd'hui pour faire progresser les causes des générations qui suivent. La condition générale de tout succès dans ce domaine reste la sauvegarde de l'unité des Etats à l'intérieur des frontières (même fictives), issues de la colonisation dans cette région d'Afrique

conjoint, ou d'hériter des biens, après le décès du mari. Au contraire, la femme figure parmi les biens d'héritage selon la pratique du lévirat ou du sororat. La dot aggrave la dépendance de la femme à l'égard de son mari, étant déjà exclue de la sphère des décisions par son éducation, comme souligné plus haut. La cause de cette situation est le bas niveau de la scolarisation des filles en Afrique au Sud du Sahara (ce qui sera examiné plus bas).

3.2. L'évolution des idées et des projets sociaux au profit des femmes

Sur le plan historique, c'est la considération de la femme comme agent de développement sur tous les plans qui a conduit les hommes politiques à ouvrir des départements ministériels en vue de la promotion de la femme africaine. Une journée dans l'année (08 Mars) est consacrée à la commémoration de cette émancipation. Les 20 dernières années du XXe Siècle ont vu apparaître des projets centrés sur : 1)-La quête d'égalité entre les deux sexes dans la production et l'acquisition des biens de consommation et l'exigence de l'autonomie financière féminine. 2)- La lutte contre la pauvreté féminine : La pauvreté a un visage féminin, du fait de l'inégalité dans la production et dans l'acquisition des biens matériels (y compris la terre) et financiers. 3)- La cause du retard de l'Afrique : Si l'Afrique accuse un retard sur le développement, c'est parce qu'elle a maintenu pendant longtemps à l'écart du circuit de production les femmes qui représentent 52% de sa population globale. Aucun projet macroéconomique ne peut se réaliser sans inclure l'élément genre dans son exécution. 4)- La fin du XXe Siècle –début XXIe Siècle voient apparaître le concept de parité homme-femme dans tous les domaines d'activité :-Dans le domaine politique, avec l'adoption d'un quota de 30% de femmes pour amorcer la représentativité féminine dans les institutions étatiques et les associations civiles et politiques ; -Dans le domaine éducatif, la scolarisation des filles est rendue obligatoire et gratuite dans plusieurs pays africains jusqu'à la fin du Secondaire. -Dans le domaine social, de nouveaux textes législatifs ont vu le jour pour permettre aux femmes d'accéder à l'héritage, à l'emploi, au crédit bancaire au même titre que les hommes (Collectif,

2001-2004, 44-46). Ces initiatives déjà proclamées dans diverses Conférence Nationales en Afrique seront confirmées par la Conférence de Beijing.

4. Les Rencontres Internationales sur les conditions féminines

La Conférence de Beijing (Chine populaire), la 4^e du genre sur les femmes, s'est tenue sous l'égide de l'ONU à Pékin, en Chine populaire du 4 au 15 Septembre 1995. Les précédentes conférences sur les femmes avaient lieu au Mexique en 1975, à Copenhague en 1980, et à Nairobi en 1985.

4.1. La Conférence de Beijing (1995)

La Conférence de Beijing a eu dans le monde féminin les mêmes effets et échos que ce que la chute du Mur de Berlin a provoqué dans l'univers politique mondial. A cette Conférence les langues se sont déliées. Tout ce qui a été décrit partiellement plus haut a été dénoncé par les femmes elles-mêmes d'abord, puis par les ONG et gouvernements qui les soutiennent dans leur combat. Le nom de la Conférence est illustratif : "4^e Conférence Mondiale sur les femmes. Lutte pour l'égalité, le Développement et la paix". Cette Conférence se tenait devant un parterre composé de 189 Gouvernements, de 5000 représentants et de 2100 ONG (soit 30 000 personnes qui ont tenu un forum parallèle). La prise de conscience des humains de la nécessité de lutter contre les aspects rétrogrades des coutumes, des habitudes et des pratiques sociales à l'égard du "sexe faible" s'est affermie à cette Conférence. L'essentiel des discussions est centré autour de 4 thèmes qui sont :-1) L'autonomisation de la femme ; 2)-Femme et pauvreté ; -3) femme et pouvoir de décision ; -4) la petite fille ; -5) la violence faite aux femmes. Deux documents sont produits à l'issue de la ¹⁰Conférence : la Déclaration de Beijing et le Programme d'actions (Déclaration et Programme d'actions de Beijing 1995)¹¹

¹⁰ , <https://www.un.org/womenwatch/daw/beijing.pdf/BDPfA%20F.pdf>. Du 4/03/2021).

¹¹ <https://www.un.org/womenwatch/daw/beijing.pdf/BDPfA%20F.pdf> du 04/03/2021

Nous ne traiterons pas du contenu de ces deux documents qui sont déjà largement commentés dans les réseaux sociaux. 1-Notons néanmoins que le Programme d'actions de Beijing se résume en ces phrases introductives du texte du programme : "Son but est d'accélérer la mise en œuvre des stratégies prospectives d'actions de Nairobi pour la promotion de la femme. Il repose sur le principe du partage des pouvoirs et des responsabilités entre hommes et femmes dans les foyers, sur les lieux du travail et au sein des communautés nationales et internationales"

Ce plan d'action se structure autour de 12 points ;

"1-Lutter contre la pauvreté croissante des femmes ; 2- Favoriser l'égal accès à l'éducation et à la formation ; 3- Favoriser l'égal accès aux soins et aux services sanitaires ; 4- Lutter contre la violence faite aux femmes ; 5- Combattre les effets des conflits armés sur les femmes ; 6- Promouvoir l'égalité au sein des structures et des politiques économiques, l'égal accès à toutes les structures, les formes d'activités de production et aux ressources ; 7- Encourager le partage du pouvoir et la prise de décision ; 8- Soutenir les mécanismes de la promotion de la femme ; 9- Assurer le respect des droits fondamentaux des femmes et lutter contre la carence de la promotion et de la protection de ces droits ; 10- Lutter contre l'image stéréotypée de la femme et l'inégalité d'accès et de participation des femmes dans la communication (Médiats) ; 11-Favoriser l'égal accès à la gestion des ressources naturelles et à la préservation de l'environnement ; 12- Enfin abolir la discrimination à l'égard des petites filles et les violations de leurs droits fondamentaux.^{12'}).

Tous les 12 points évoqués ici sont en rapport avec les programmes de l'éducation traditionnelle exposé plus haut. "La Déclaration de Pékin" contient des garde-fous et des engagements des participants, nécessaires pour la réalisation de ces objectifs. Aussi plusieurs examens à mi-parcours des réalisations de ces objectifs ont-ils eu lieu : -En 2000 à New York, La 23^e Session

¹² opcit

spéciale de la Commission de l'ONU sur la femme a examiné la mise en œuvre du Plan d'actions de Beijing ; - En 2005, la 49^e Session de cette même Commission a siégé sur le sujet ; - En 2010 : la 54^e Session de la même Commission a siégé sur le sujet ; - En 2015- la 59^e Session de la Commission a encore siégé sur ce même thème ; -Enfin en 2020, la 64^e Session de la même Commission a siégé sur le sujet

13

4.2. Les mécanismes de mise en œuvre des recommandations de Beijing en Afrique

Nous traiterons dans cette section trois domaines essentiels : 1) l'éducation de la jeune fille à la lumière du 12^e point du Plan d'action de Beijing : à savoir " abolir la discrimination à l'égard des petites filles et les violations de leurs droits fondamentaux" ; 2) Le nombre des femmes africaines dans l'agriculture à la lumière du point 6 du Plan d'actions de Beijing : à savoir " Promouvoir l'égalité au sein des structures et des politiques économiques, l'égal accès à toutes les structures, les formes d'activités de production et aux ressources" ; 3) et la parité politique.

5. La représentativité politique, éducative et socio-économique de la femme africaine

5.1. Représentativité de la femme africaine dans l'éducation et la formation moderne.

Une ancienne statistique publiée conjointement par le Centre d'étude et de formation pour le Développement, le Panos, et l'UJT, établie en 1992, atteste que : 74% de la population tchadienne par exemple est analphabète à cette date. Mais que sur ce pourcentage, 89% de femmes étaient analphabètes contre 59% d'hommes analphabètes. Pour ce qui concerne la scolarisation des filles : De 1987-1988, au primaire, on compte 1 fille scolarisée pour 2, 5 garçons ; De 1986-1987, au

¹³ https://www.un.org/french/women_watch/followup/beijing/5/session/fond.html, du 14/03/2021)

Secondaire, on compte 1 fille scolarisée pour 5,8 garçons ; De 1986-1987 au Supérieur, on compte 1 fille scolarisée pour 7,6 garçons (Collectif, 1992, 46-47). La Conférence Internationale pour l'éducation des filles et la Formation des femmes¹⁴ tenue à N'Djamena le 18 Juin 2015 atteste qu'au Tchad, sur une population de 2.324.211 filles en âge d'aller à l'école en 2015, 43% seulement sont scolarisés. -Au cycle moyen, sur ce taux, 18,3% de filles sont scolarisées contre 39,9% de garçons. Ce pourcentage, toujours croissant, est dû à une vaste campagne de sensibilisation menée conjointement par le l'Etat tchadien, les Associations politiques et de la société civile, qui se sont rendu compte du poids numérique des femmes et la nécessité de mettre en œuvre les recommandations de Beijing, qui, désormais, sont intégrés dans les textes législatifs de beaucoup de pays africains. Pour ce qui concerne l'Afrique au sud du Sahara en général, une étude récente montre que : 28 millions de filles ne seront jamais scolarisées ¹⁵(. Le taux de scolarisation des filles varie selon les Etats. Considérons quatre Etats : deux de L'Afrique de l'Ouest et deux de l'Afrique Centrale : -En RDC, 10% de filles contre 5% de garçons n'iront jamais à l'école ; 27% de filles contre 9% de garçons abandonnent l'école ; 63% de filles contre 66% de garçons commenceront tardivement l'école ; -Au Mali, 92% de filles n'iront jamais à l'Ecole ; 3% d'abandon ; 5% commenceront tardivement. Les mêmes chiffres pour les garçons ; -Au Niger, 91% de filles n'iront jamais à l'école contre 83% de garçons ; 3% de filles contre 4% de garçons connaissent l'abandon scolaire ; 6% de filles contre 12% de garçons commenceront tardivement leur scolarité

-Au Tchad, la Conférence Internationale pour l'éducation des filles et la Formation des femmes¹⁶ tenue à N'Djamena le 18 Juin 2015, atteste que sur une population de 2.324.211 filles en âge d'aller à l'école en 2015, 43% seulement sont

¹⁴ (Conférence internationale sur l'éducation des filles et la formation professionnelle des femmes, <https://www.td.ambafrance.org/Francophonie-education-des-filles-et-formation-professionnelle-des-femmes>, du 06/03/21)

¹⁵ Rapport Unesco intitulé "Laissées pour compte" in "En chiffres : la place des femmes en Afrique" : <https://www.voaafrique.com/a/en-chiffre-la-place-des-femmes-en...> Du 06/03/21)

¹⁶ (: <https://www.voaafrique.com/a/en-chiffre-la-place-des-femmes-en...> Du 06/03/21),

scolarisés ; au cycle moyen, 18,9% des filles scolarisées contre 39,9% de garçons¹⁷

Une étude de l'Unicef atteste que, si toutes les femmes étaient scolarisées au moins jusqu' à la fin du primaire, la mortalité maternelle baisserait de 70%, sauvant près de 50 000 vies (En Chiffres : la place des femmes en Afrique¹⁸ . Les causes de ces faibles taux de scolarisation des filles sont connues depuis les indépendances : Le mariage, le mariage précoce, le mariage forcé, les travaux domestiques, les coutumes diverses et les guerres civiles. En effet, une très grande pression sociale s'exerce sur la femme africaine, afin qu'elle se marie avant 25 ans au plus tard, mariage dont l'objectif assigné par l'initiation est de procréer. Celles qui restent en course dans les cursus scolaire et universitaire sont celles qui sont assez braves psychologiquement pour résister à ces pressions. Dans tous les cas, ces taux de scolarité des filles s'effilochent au fur et à mesure qu'on approche l'enseignement supérieur. Au niveau supérieur, une fille non mariée est supposée assez vieille pour trouver un mari. La femme africaine est ballotée entre la déprime causée par la pression sociale, dont l'origine remonte à l'époque de l'initiation et la nécessité insufflée par la modernité de s'instruire pour mieux affronter les nouveaux défis. La plupart de filles cèdent et quittent le banc de l'école. Celles qui réussissent à se maintenir dans le cursus scolaire et académique sont celles qui ont fui les mariages précoces, les mariages forcés, les maris violents et alcooliques, ou qui ont subi plusieurs avortements clandestins, ou qui se sont démarquées, remariées 2-3 fois, question de trouver un mari moins violent, plus ouvert à la modernité, pour tolérer la poursuite des études supérieures par une femme¹⁹). Résultats immédiats : très peu de têtes pensantes féminines et chercheuses dans nos universités et instituts. Ce vide laissé par les femmes permet à une armée d'hommes de se déployer à cœur joie dans tous les amphithéâtres, depuis le secondaire jusqu'à l'université. La silhouette d'une fille

¹⁷ (<https://www.td.ambafrance.org/Francophonie-education-des-filles-et-formation-professionnelle-des-femmes>, du 06/03/21).

¹⁸ : <https://www.voaafrique.com/a/en-chiffre-la-place-des-femmes-en...> Du 06/03/21)

¹⁹ <https://tchadmeilleur-mondoblog.org/scolarisation-des-filles-le-tchad-encore-a-la-traîne/> du 26/03/2021

africaine se fait encore rare dans les filières scientifiques, où la coutume africaine la présente comme étant d'avance une moins que rien (vaurien) intellectuellement. Mais les investissements massifs ces dernières années dans les systèmes éducatifs africains²⁰ changent positivement et progressivement les donnees.

5.2. *La femme africaine dans l'agriculture*

40% des travaux agricoles sont tenus par les femmes en Afrique au Sud du Sahara ; 80% des denrées alimentaires sont produites par les femmes. Mais en même temps, le chômage touche 10,6% de femmes contre 8,2% d'hommes²¹

“ Les tendances actuelles de libéralisation des marchés agricoles et la réorganisation des tâches agricoles, à quoi s'ajoute l'attention grandissante portée à la viabilité de l'environnement, redéfinissent les liens entre parité des sexes et développement. La proportion de femmes dans la production agricole et les activités après récolte varie entre 20 et 70 % ; leur participation augmente dans de nombreux pays en développement, à la faveur notamment du développement de l'agriculture irriguée axée sur l'exportation, qui crée une demande grandissante de main-d'œuvre féminine, y compris de travailleuses migrantes.”²²

Sans rentrer dans les détails de ce taux qui varient d'un pays à un autre, nous remarquons que sur la route de l'évolution de la femme dans l'agriculture, se dressent des écueils qui sont : 1) Le faible taux de scolarisation et le faible niveau de formation technologique. 2) Le manque de subvention de l'Etat africain à l'agriculture féminine ; 3) Manque ou faible allocation de crédit agricole ; 4) La non-maîtrise des techniques agricoles due au faible niveau de formation ; 5) L'accès difficile à la terre ; 6) La concurrence des petites exploitantes africaines

²⁰ <https://www.wathi.org/.../election-tchad/situation-de-leducation-tchad-du-26/03/2021>),

²¹ En chiffres : la place des femmes en Afrique, <https://www.voaafrique.com/a/en-chiffre-la-place-des-femmes-en...-Du-06/03/21>)

²² <https://www.greenfacts.org/fr/agriculture-développement/1-2/9-femme-agriculture-htm> du 07-03-21)

avec les multinationales agro-industrielles. Si l’Afrique veut faire progresser les femmes dans l’agriculture et augmenter leur productivité, elle doit renforcer leur éducation et leur formation technologique, ainsi que leur accès à la terre et au crédit agricole. Les organismes internationaux sont dans ce cas interpellés. Il faut aussi renforcer la législation en vue de libérer des contraintes et coutumes archaïques les énergies et créativité féminines longtemps maintenues cachées. Et, le plus important, c’est d’associer la femme africaine au procès de prise des décisions la concernant.

5.3. La place de la femme africaine dans la politique

Le nombre de parlementaires africaines a augmenté ces dernières années, à partir de 2018 ; la moyenne régionale est de 23,7% selon l’édition 2019 de l’Union interparlementaire ; on note un taux de 19,7% de femmes Ministres en 2017 :1-Ainsi parmi les pays africains où le pourcentage des femmes occupant des postes ministériels est plus élevé, figurent le Rwanda (51,9%), l’Afrique du Sud (48,6%), l’Ethiopie (47%), les Seychelles (45,5%), l’Ouganda (36,7%), et le Mali (34,4%). 2- Les pays affichant un taux élevé de femmes parlementaires en 2018, sont entre autres, le Rwanda (61,3%), Namibie (46,2%), l’Afrique du Sud (42,7%), Sénégal (41,8%)²³, du 09/03/21). Dans ces taux, il faut distinguer des disparités et même des faibles pourcentages de représentativité des femmes dans les chambres hautes, pour des pays qui ont des représentations nationales bicamérales. On remarque que les pays africains ayant atteint le taux de 30% de représentativité dans leurs institutions sont ceux qui ont inscrit ce taux dans leur constitution avant d’être imposé dans la pratique. Nous avons souligné plus haut, que le faible niveau de formation est un obstacle sur la route des femmes africaines vers leur promotion. Mais les effets de l’éducation traditionnelle à laquelle la majorité de la jeunesse africaine continue d’être soumise continuent de se faire sentir. L’idée selon laquelle, la présence massive des femmes dans les

²³ (<https://www.un.org/africare/newal/fr/magazine/avril-2019-juillet-2019>)

hémicycles africains est organisée par les politiciens pour attirer les investisseurs étrangers appartient à frange ultraconservatrice de l'opinion publique africaine, pour laquelle, tout ce qui est bon pour la femme, est très mauvaise pour le reste de la société. Certes, il y avait de cela un Siècle, il était impossible d'imaginer une femme africaine assise derrière un bureau "en train de donner des ordres aux hommes". Mais la voie empruntée aujourd'hui par les femmes vers le progrès, est pratiquement irréversible, du moins pour ce qui concerne la planète terre.

Conclusion

La lutte contre la discrimination par le sexe peut aboutir, si les nations de notre planète toute entière s'y mettent. Les nations les plus techniquement avancées devraient soutenir celles qui sont encore arriérées. Le retard dans le progrès de la femme se situe essentiellement dans le bas niveau de formation-éducation. Le faible taux de la représentativité des femmes dans l'éducation et dans la politique relève de leur bas niveau de formation et de technicité. Le faible taux de productivité des femmes (malgré leur nombre très élevé) dans l'agriculture, relève de leur bas niveau de maîtrise de la technique agricole, l'absence de crédit agricole et l'inaccessibilité à la terre. Mais le rythme accéléré des réformes législatives des dernières années, menées sous la pressions des organismes internationaux rétabliront très prochainement l'égalité des deux sexes.

Références bibliographiques

- ALEXIS Kagamé, 1976 : *La philosophie bantoue comparée*, Paris, Présence africaine ;
- ALLAN Wilson et REBECCA Cann, " L'Afrique berceau récent de l'homme moderne", in *Pour la science*, No 176, pp 32-39 ;
- ALAN Thorne et CO : " Evolution multirégionale de l'homme," in *Pour la science*, No 176, pp 40-46
- AMADOU Hampâté Ba : "Sur les religions traditionnelles africaines comme sources des valeurs de civilisation", *présence Africaine*, 1972, pp65-86

- BANIARA Yoyana, 2013 : *Droit coutumier du Tchad*, Edition Afredit, 362p ;
- Collectif, 1992 : *Au-delà de l'actualité. Le Tchad réel*, CEFOD-Tchad, 1992, 1ère partie ;
- Collectif : *Programme des petites subventions pour la recherche en population et développement pour les chercheurs junior (ppsj), 4^e phase (2002-2004)*, UEPA, Thème 4 ;
- DOMINIQUE Zahan, 1969 : *La viande et la graine*, Paris Présence africaine, Ch. IV
- DOMINIQUE Zahan, 1970, *Religion, spiritualité et pensée africaine*, Paris Payot,
- JOSEPH Fortier, 1982, *Le Couteau de jet Sacré : Histoire des Sar et de leurs Rois au Sud du Tchad*, Paris, l'Harmattan ;
- LEOPOLD SEDARD Senghor, 1997 : "L'Esprit de la civilisation ou les lois de la culture négro-africaine". Le 1er Congrès international des écrivains et artistes Noirs (Juin-Novembre 1956), in *Présence africaine*, Nouvelle série No 8/10. 15p, pp51-65
- LOUIS VINCENT Thomas et Co, 1975 : *La terre africaine et ses religions*, Paris Larousse Université.
- MALICK Hamidou Ndiaye, "Le rôle du Mythe dans les rites d'initiation traditionnelles négro-africaine au service de la cohésion sociale", in *Revue Scientifique du Tchad*, Série A, Décembre 2019, pp69-75 ;
- NODJITOLABAYE Kouladoumadji, "Nature des matériaux extra-philosophiques traitant des sujets légers", in *Revue Akofena, Revue scientifique des sciences du langage, Lettres, Langues et Communication*, Abidjan, Mars, 2020. Pp549-561
- NODJITOLABAYE Kouladoumadji, "Sur quoi fonder la philosophie africaine," in *Annales de l'Université de Sarh, Série A, Lettres, Arts et Sciences Humaines* NO 3, Décembre 2020, ,pp 459-487 ;
- NODJITOLABAYE Kouladoumadji , "Le matériel extra philosophique traitant des sujets lourds", in *Annales de l'Université de N'Djamena, Série A, No 12, 2020, pp147-174 ;*

NODJITOLABAYE Kouladoumadji, 2020 : *De l'importance du principe anthropique ou de la place de l'homme dans l'univers*, Editions universitaires européennes, 61pages.

PIERRE Erny, 1972, *L'enfant et son milieu en Afrique*, Paris Payot,

PLATON, *Timée*, (traduction Emile Chambry, (Bibliothèque électronique, Québec, vol8, version 1-01

PHILIPPE Laburthe- T et Co, 1993 : *Ethnologie, Anthropologie*, Puf ;

ROBERT Jaulin, 1967, *La mort Sara*, Paris, Plon,

<https://www.un.org/africare/newal/fr/magazine/avril-2019-juillet-2019> du 09/03/21)

Le tabouret doré ashanti : <https://cronocaron.com/fr/travel-and-history-/5011-ashanti-tribe-history-slavery-food-langage-culture-facts.html>

<https://www.un.org/womenwatch/daw/beijing.pdf/BDPfA%20F.pdf>. Du 4/03/2021).

<https://www.un.org/womenwatch/daw/beijing.pdf/BDPfA%20F.pdf> du 04/03/2021

<https://www.un.org/french/women>

[watch/followup /beijing/5/session/fond.html](https://www.un.org/french/womenwatch/followup/beijing/5/session/fond.html), du 14/03/2021)

Conférence internationale sur l'éducation des filles et la formation professionnelle des femmes, <https://www.td.ambafrance.org/Francophonie-education-des-filles-et-formation-professionnelle-des-femmes>, du 06/03/21),

Rapport Unesco intitulé "Laisées pour compte" in "En chiffres : la place des femmes en Afrique : <https://www.voafrique.com/a/en-chiffre-la-place-des-femmes-en...> Du 06/03/21)

<https://www.voafrique.com/a/en-chiffre-la-place-des-femmes-en...> Du 06/03/21),